

Définition du domaine d'examen

FRA-5143-3

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture et en écoute
production écrite et production orale**

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-5143-3

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture et en écoute
production écrite et production orale**

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00042

ISBN 2-550-44248-2

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture et en écoute	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	5
2.2 Tableau de pondération	6
2.3 Comportements observables	7
3 Production écrite	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	9
3.1.1 Notions	9
3.1.2 Habiletés	11
3.2 Tableau de pondération	12
3.3 Comportement observable	13
4 Production orale	14
4.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	14
4.1.1 Notions	14
4.1.2 Habiletés	16
4.2 Tableau de pondération	17
4.3 Comportement observable	18
5 Justification des contenus et de leur pondération	19
5.1 Compréhension en lecture et en écoute	19
5.2 Production écrite	19
5.3 Production orale	20

6	Spécifications de l'épreuve	21
6.1	Type d'épreuve.....	21
6.1.1	Production orale	21
6.1.2	Compréhension en lecture et en écoute	21
6.1.3	Production écrite.....	22
6.2	Déroulement de l'épreuve.....	23
6.3	Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage.....	23
6.4	Conditions particulières	23

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-5143-3, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés de l'adulte à lire et à écrire des textes, à écouter et à formuler oralement des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions orales et écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectifs terminaux Lire un texte à dominante argumentative : lettre d'opinion, commentaire ou critique.

Écouter un message à dominante argumentative : débat ou exposé.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de l'émetteur ou de l'émettrice
 - caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice
 - caractéristiques des destinataires
- **Sujet**
 - aspects abordés
- **Position de l'auteur ou de l'auteure**
- **Argumentation**
 - arguments
 - contenu
 - lien avec la prise de position
 - types d'arguments
 - rationnels ou non rationnels
 - relevant de l'opinion ou de l'hypothèse
 - s'appuyant sur des faits ou des références
 - information implicite révélant
 - les valeurs véhiculées par l'auteur ou l'auteure
 - les buts visés par l'auteur ou l'auteure
 - l'image de l'auteur ou de l'auteure et de ses rapports avec les destinataires
 - moyens pour convaincre
 - emploi d'arguments variés et suffisants
 - emploi de techniques explicatives
 - prise en considération des destinataires
 - appel aux valeurs, aux sentiments, aux changements ou aux traditions

Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
 - introduction
 - état de la question
 - position de l'auteur ou de l'auteure
 - argumentation
 - arguments favorables
 - objection et réfutation
 - conclusion
 - rappel de la prise de position
 - énoncé incitatif ou ouverture
- **Éléments de cohérence**
 - organisation matérielle
 - marqueurs de relation

Langue

- **Éléments pour convaincre**
 - types et tournures de phrases
 - vocabulaire (choix des mots)
 - niveaux de langue
 - figures de style
- **Mots, expressions ou phrases**
 - sens selon le contexte
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - signes de ponctuation
- **Éléments prosodiques**
 - pause et ton
 - débit, volume, timbre et nuances
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte et du message les composantes relevant du discours lui-même et à saisir le sens donné au texte par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir les liens existant entre les idées exprimées, leur organisation et les moyens utilisés pour convaincre les destinataires.

- **Évaluer**

Capacité à apprécier le sujet traité, les arguments évoqués, le style adopté ou les éléments prosodiques retenus.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Comprendre 31 %	En lecture : · Situation de communication 4 % · Sujet 4 % En écoute : · Position de l'auteur ou de l'auteure 3 % · Argumentation 8 % (1)* 19 %		En lecture : · Mots, expressions ou phrases 6 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 6 % (5) 12 %
Analyser 51 %	En lecture et en écoute : · Argumentation 19 % (2) 19 %	En lecture : · Éléments de la structure 18 % · Éléments de cohérence 6 % (4) 24 %	En lecture : · Éléments pour convaincre 5 % En écoute : · Éléments prosodiques 3 % (6) 8 %
Évaluer 13 %	En lecture : · Sujet et argumentation 6 % (3) 6 %		En lecture : · Éléments pour convaincre 4 % En écoute : · Éléments prosodiques 3 % (7) 7 %
Appliquer 5 %	En lecture et en écoute : · Règles de la langue 5 % (8) 5 %		

* Les numéros (1) à (8) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (19 %)

- 4 % En précisant le sujet du **texte**, dégager l'intention de l'émetteur ou de l'émettrice.
ou
En se référant au **texte**, dégager deux caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice.
ou
En se référant au **texte**, dégager deux caractéristiques des destinataires potentiels.
- 4 % En considérant le **texte** en entier ou en partie, déterminer deux aspects sous lesquels l'auteur ou l'auteure présente le sujet traité.
- 3 % En se référant au **message**, dégager la position de l'auteur ou de l'auteure.
- 8 % En se référant au **message**, présenter dans ses mots quatre arguments utilisés par l'auteur ou l'auteure pour défendre ou soutenir son opinion.

Dimension 2 : Analyser (19 %)

- 6 % En se référant au **message**, faire ressortir deux moyens relatifs au discours que l'auteur ou l'auteure a utilisés pour convaincre les destinataires.
- 3 % En se référant au **texte**, faire ressortir un moyen relatif au discours que l'auteur ou l'auteure a utilisé pour convaincre les destinataires.
- 6 % À partir de passages du **texte** contenant plusieurs types d'arguments, faire ressortir ce qui permet d'en distinguer deux de type différent.
- 4 % En se référant à un extrait du **texte**, faire ressortir une information contenue de façon implicite.

Dimension 3 : Évaluer (6 %)

- 6 % En se référant au **texte**, commenter un des moyens relatifs au discours utilisés par l'auteur ou l'auteure pour convaincre et intéresser le destinataire.
ou
En se référant au **texte**, commenter l'intérêt du sujet traité ou la controverse qu'il soulève.

Dimension 4 : Analyser (24 %)

- 18 % Reconstituer le plan du **texte** en présentant :
- les deux éléments importants de l'introduction;
 - deux arguments et leur justification principale et l'objection et sa réfutation;
 - **ou** trois arguments et leur justification principale;
 - une idée principale de la conclusion.
- 6 % En se référant au **texte**, montrer le lien entre les idées contenues dans un paragraphe, entre celles contenues dans deux paragraphes ou entre celle contenues dans deux parties du texte.

Dimension 5 : Comprendre (12 %)

- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots, expressions ou phrases du **texte**.
- 6 % À partir d'un extrait du **texte**, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens. (Il peut s'agir de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue **deux**.)

Dimension 6 : Analyser (8 %)

- 5 % En se référant au **texte**, faire ressortir un élément stylistique que l'auteur ou l'auteure a utilisé pour convaincre les destinataires.
- 3 % En se référant au **message**, faire ressortir un élément prosodique que l'auteur ou l'auteure a utilisé pour convaincre les destinataires.

Dimension 7 : Évaluer (7 %)

- 4 % En se référant au **texte**, réagir à un des éléments stylistiques utilisés par l'auteur ou l'auteure pour convaincre les destinataires.
- 3 % En se référant au **message**, réagir à un des éléments prosodiques utilisés par l'auteur ou l'auteure pour convaincre les destinataires.

Dimension 8 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter toutes les règles de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante argumentative : lettre d'opinion ou commentaire.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Présentation du sujet**
 - question à l'origine de l'intention de communication (sujet amené)
 - prise de position (opinion)
- **Argumentation**
 - arguments à l'appui de la prise de position
 - réfutation de l'objection ou arguments contraires
 - preuves
 - exemples
 - citations
 - proverbes
 - maximes
 - références
- **Rappel de la prise de position**
- **Valeurs**
 - convictions personnelles

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - plan du texte argumentatif
 - texte d'opinion
 - commentaire

- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique des idées selon le plan du texte argumentatif
 - groupement des idées en paragraphes
 - délimitation des grandes articulations du texte

- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme au genre d'écrit retenu
 - lettre d'opinion
 - commentaire
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire justificatif et persuasif
 - procédés stylistiques
 - interpellation
 - tournure emphatique
 - répétition
 - procédés explicatifs
 - illustration
 - définition
 - description

- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte argumentatif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 43 %		· Présentation matérielle 3 %	· Règles de la langue 40 %
		(2) 3 %	(4) 40 %
Synthétiser 57 %	· Présentation du sujet 6 %	· Élément de la planification 4 %	· Style 10 %
	· Argumentation 20 %	· Éléments de cohérence 10 %	
	· Rappel de la prise de position 3 %		
	· Valeurs 4 %		
	(1)* 33 %	(3) 14 %	(5) 10 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger une lettre d'opinion ou un commentaire de 450 à 500 mots en respectant les exigences suivantes :

- 6 % **(1)** Présenter dans l'introduction le sujet traité.
- 20 % Présenter une argumentation constituée des éléments suivants :
- au moins **deux** arguments à l'appui de sa prise de position et soutenus chacun par des preuves appropriées;
 - une objection et sa réfutation.
- Note : si l'adulte écrit un commentaire, on remplace l'objection et sa réfutation par deux arguments contraires.
- 3 % Présenter le rappel de la prise de position.
- 4 % Mettre en évidence ses convictions et ses valeurs personnelles.
- 3 % **(2)** Présenter un texte conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** Établir le plan général du texte selon le modèle argumentatif en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 10 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 20 % **(4)** Respecter toutes les règles syntaxiques.
- 20 % Respecter toutes les règles lexicales et grammaticales.
- 6 % **(5)** Employer un vocabulaire et un style appropriés à la situation d'écriture.
- 4 % Employer au moins à deux reprises un procédé stylistique ou un procédé explicatif approprié à la situation d'écriture.

4 PRODUCTION ORALE

4.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Prendre la parole dans un débat ou pour faire un exposé à dominante argumentative.

4.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
- **Présentation du sujet**
 - question à l'origine de l'intention de communication (sujet amené)
 - prise de position (opinion)
- **Argumentation**
 - arguments
 - objections
 - réfutations
 - preuves
 - citations, proverbes, maximes, références qui font autorité
 - techniques explicatives
 - illustration
 - définition
 - description
 - exemple
- **Rappel de la prise de position**
- **Valeurs**
 - convictions personnelles

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - plan de la présentation ou aide-mémoire
 - débat
 - exposé

- **Éléments de cohérence**
 - délimitation des grandes articulations du discours
 - groupement des arguments présentés
 - progression du débat
 - respect des règles établies pour le déroulement d'un débat
 - interventions pertinentes
 - réaction aux propos entendus (question, reformulation, reflet, synthèse, etc.)

Langue

- **Vocabulaire**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire justificatif et persuasif
- **Éléments de prosodie et de paralangage**
 - rythme et débit
 - volume et prononciation
 - maintien, mimiques et gestes
 - direction du regard
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques
 - règles grammaticales
 - liaison
 - élision

4.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un débat ou dans un exposé à dominante argumentative l'ensemble des éléments qui les caractérisent.

4.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ORALE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 12 %			Règles de la langue 12 % (3) 12 %
Synthétiser 88 %	<ul style="list-style-type: none"> · Présentation du sujet 4 % · Argumentation 30 % · Rappel de la prise de position 4 % · Valeurs 6 % (1)* 44 %	<ul style="list-style-type: none"> · Élément de la planification 4 % · Éléments de cohérence 12 % (2) 16 %	<ul style="list-style-type: none"> · Vocabulaire 8 % · Éléments de prosodie et de paralangage 20 % (4) 28 %

NOTE : Toute production orale d'une durée inférieure à une minute ou ne respectant pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (4) correspondent aux numéros des dimensions.

4.3 Comportement observable

Faire une présentation orale au cours d'un débat ou un exposé à dominante argumentative de six à huit minutes en respectant les exigences suivantes :

- 4 % **(1)** Présenter dans l'introduction le sujet traité.
- 30 % Présenter une argumentation constituée des éléments suivants :
- au moins trois arguments à l'appui de sa prise de position;
 - une objection et sa réfutation pour l'exposé;
 - la combinaison de deux éléments suivants : argument contraire, objection, réfutation pour le débat.
- Chacun des éléments présentés doit être soutenu par des preuves appropriées.
- 4 % Présenter le rappel de sa prise de position.
- 6 % Mettre en évidence ses convictions et ses valeurs personnelles.
- 4 % **(2)** Présenter les éléments de la planification en soumettant un plan général ou un aide-mémoire comportant au moins les mots clés correspondant aux idées essentielles de sa présentation.
- 12 % Structurer sa présentation en tenant compte des éléments de cohérence.
- 12 % **(3)** Respecter les règles syntaxiques et grammaticales.
- 8 % **(4)** Employer un vocabulaire adapté à la situation de communication.
- 20 % Tenir compte des éléments de prosodie et de paralangage.

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

5.1 Compréhension en lecture et en écoute

Pour le présent cours, l'habileté *synthétiser* n'a pas été retenue, car les notions rattachées à l'indicateur de l'habileté *résumer le message* ont fait l'objet d'une évaluation dans la dimension 1. De plus, cette habileté avait déjà été évaluée en 4^e secondaire, à l'aide d'une épreuve dans laquelle le volet *écoute* avait une importance plus grande.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des points pour chacun des volets de l'épreuve.

Répartition des points entre les volets *lecture* et *écoute*

Dimension	Lecture	Écoute
1	8	11
2	13	6
3	6	
4	24	
5	12	
6	5	3
7	4	3
	72/72	23/23
8	5 points pour l'ensemble de l'épreuve	

On doit noter que les cinq points relatifs à la dimension 8 n'ont pas été répartis entre les deux volets de l'épreuve, car ils concernent l'ensemble de l'épreuve. Cependant, ils ont été prélevés du total des points selon l'importance relative accordée à chacun des volets de l'épreuve.

5.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

En ce qui concerne le respect des règles de la langue, pour les cours de quatrième et de cinquième secondaire, un même comportement observable réunit le respect des règles lexicales et celui des règles grammaticales. Dans les cours de cinquième secondaire, le respect de ces règles reçoit une pondération de 20 p. 100. Il en est de même pour le respect des règles syntaxiques. De plus, il est important de souligner que toutes les règles usuelles de la langue doivent être respectées et non plus seulement celles déjà étudiées par l'adulte.

5.3 Production orale

En production orale, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Pour le présent cours, une pondération plus élevée (44 p. 100) est prévue pour la dimension 1 relative aux éléments du discours, étant donné leur importance dans la dominante argumentative.

Étant donné le caractère oral de cette partie de l'épreuve, une pondération de 20 p. 100 a été accordée à l'évaluation des éléments de prosodie et de paralangage alors qu'une pondération particulière de 12 p. 100 a été prévue pour celle des règles grammaticales et syntaxiques, plus difficiles à évaluer. Quant aux règles lexicales, celles-ci ne peuvent être évaluées à l'oral.

6 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en trois parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à prendre la parole dans un débat ou pour faire un exposé à dominante argumentative; la deuxième, de mesurer son habileté à lire un texte et à écouter un message à dominante argumentative et la troisième, de mesurer son habileté à écrire un texte à dominante argumentative.

6.1 Type d'épreuve

L' épreuve comporte trois parties distinctes.

6.1.1 Production orale

Première partie de l'épreuve

L'adulte devra participer à un débat ou faire un exposé à dominante argumentative. Il ou elle choisira le sujet du débat ou de l'exposé.

Dans le *Cahier préparatoire à l'épreuve*, remis au moment de l'apprentissage, on proposera quelques sujets afin de donner des idées à l'adulte; on lui fournira aussi une *Liste des points à prévoir* pour lui indiquer les éléments à préparer dans son plan ou son aide-mémoire en vue de sa présentation ou de ses interventions dans le débat. On y trouvera également la pondération et la liste des éléments qui correspondent aux critères de correction à partir desquels sa production orale sera évaluée.

On y indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du temps minimum requis, soit la perte de quatre points par tranche de trente secondes manquantes. Il est à noter que, si l'adulte participe à un débat, on doit tenir compte de la durée de l'ensemble de ses interventions.

6.1.2 Compréhension en lecture et en écoute

Deuxième partie de l'épreuve

Un texte à dominante argumentative (lettre d'opinion, commentaire ou critique) de 1 200 à 1 500 mots et un message à dominante argumentative (exposé d'au moins cinq minutes), enregistré sur cassette audio, seront présentés à l'adulte.

On indiquera les consignes pour l'audition dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans l'enregistrement du message. Celui-ci pourra être entendu trois fois, cependant l'enregistrement doit être continu et prévoir un temps d'arrêt de cinq minutes entre les deux premières auditions et un autre de dix minutes entre les deux dernières.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-5143-3 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 2 erreurs	3 ou 4 erreurs	5 ou 6 erreurs	7 erreurs	8 erreurs	9 erreurs et plus

6.1.3 Production écrite

Troisième partie de l'épreuve

L'adulte devra rédiger une lettre d'opinion ou un commentaire de 450 à 500 mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication et le contexte situationnel.

Afin de faciliter l'émergence des idées, on fournira de la documentation comportant des citations ou des références pour chacun des sujets proposés.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants. Si la pénalité dépasse dix points, c'est-à-dire s'il y a 100 mots manquants et plus, la production ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

6.2 Déroutement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours et compter trois séances distinctes. Idéalement, on devrait suivre l'ordre des parties au moment de la passation de l'épreuve.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la production orale : de six à huit minutes d'intervention ou de présentation en classe

Partie ayant trait à la compréhension : 3 heures en salle d'examen

Partie portant sur la production écrite : 3 heures en salle d'examen

Pour la production orale, l'adulte doit pouvoir bénéficier d'un temps de préparation suffisant; de plus, la présentation doit avoir lieu en présence d'un auditoire d'au moins cinq personnes.

En ce qui concerne le débat, un nombre minimal de deux participants ou participantes est nécessaire, en plus de l'adulte se trouvant dans la situation d'évaluation.

6.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-5143-3, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 40 p. 100 de l'évaluation, celle portant sur la production écrite, 40 p. 100 également et celle concernant la production orale, 20 p. 100.

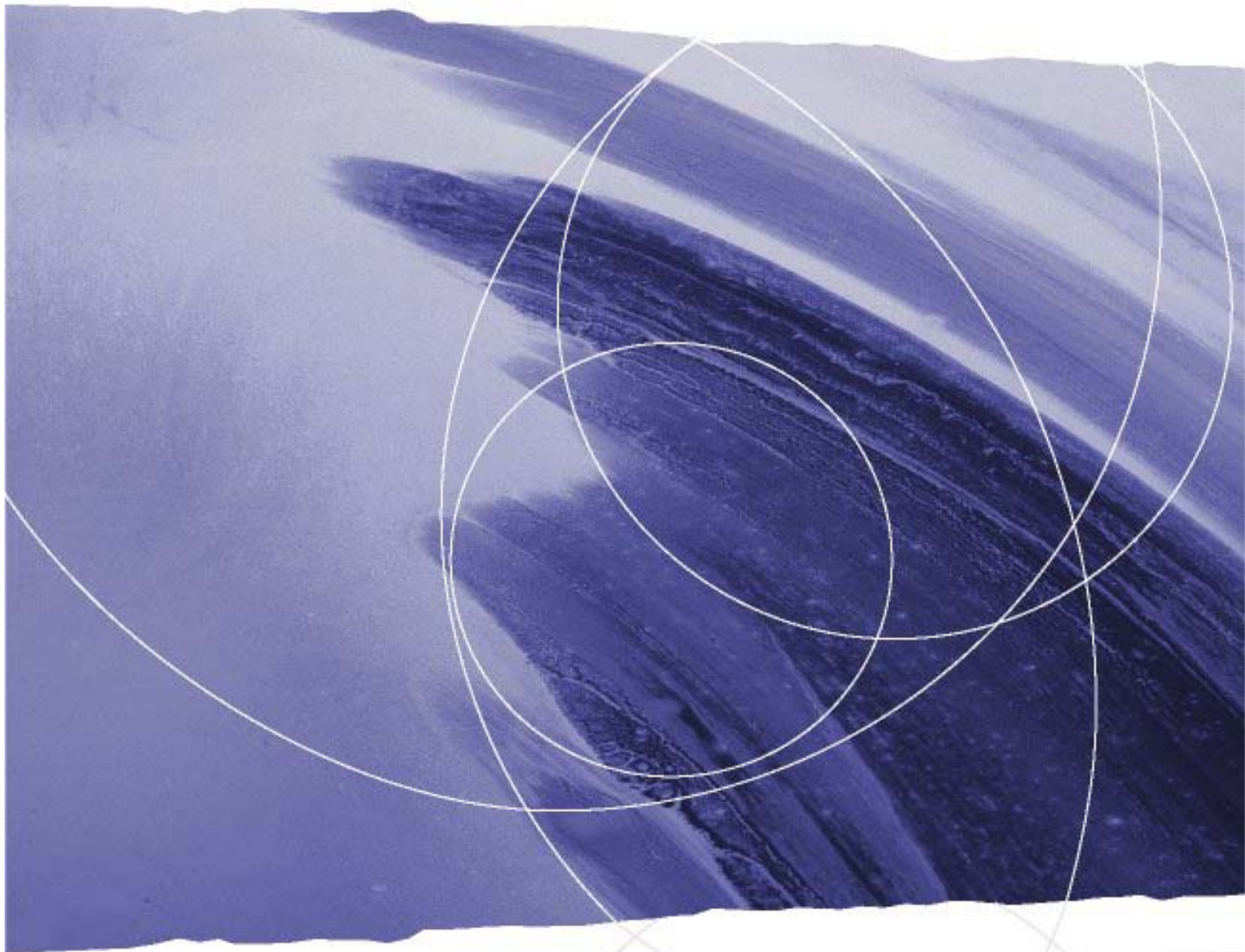
La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

6.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Pour la **production orale**, en période de préparation, l'utilisation de tous les ouvrages de référence ou d'autres documents pertinents est autorisée. Au cours de l'intervention ou de la présentation, l'emploi de tout document ou support d'information ainsi que de tout accessoire est autorisé. Cependant, l'utilisation du texte intégral est interdite.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

apprendre
tout au long de la vie

41-1105-MAJ